

NOYERS-BOCAGE • MISSY • LE LOCHEUR • TOURNAY-SUR-ODON

# LA GAZETTE

2020



COMMUNE NOUVELLE DE

# Val d'Arry

[www.valdarry.fr](http://www.valdarry.fr)

# Sommaire

# LA GAZETTE

www.valdarry.fr



- 3 Editorial du Maire**  
Jacky Godard
- 4 Mairie Val d'Arry**  
Informations pratiques
- 6 État Civil Val d'Arry**  
2019
- 7 Randonnées Val d'Arry**  
Autour de Le Locheur  
Les Balcons de l'Odon
- 8 Travaux Val d'Arry**  
Réalisés en 2019
- 9 Environnement**  
Les ordures ménagères  
Les déchetteries  
La redevance incitative  
Les déchets verts  
Lutte contre les nuisibles  
Restauration des cours d'eau
- 14 Scolaire Val d'Arry**  
Informations des Ecoles  
Associations Parents d'Elèves
- 18 Culture Val d'Arry**  
La Médiathèque
- 19 Jeunesse Val d'Arry**  
Centre de Loisirs  
Relais Assistants Maternels
- 20 Associations Val d'Arry**  
Animations
- 28 Vie Locale**  
Vivre à Val d'Arry
- 29 Infos Val d'Arry**  
Informations diverses
- 31 Souvenirs Val d'Arry**  
Événements 2019
- 32 Manifestations Val d'Arry**  
Calendrier 2020

[VAL•D'ARRY Bulletin Municipal] Février 2020

Responsables de la publication :

François Bisson, Arnaud Dubois, Jacky Godard, Christian Vengeons.

Rédaction et comité de rédaction :

Josiane Lecuyer, Chantal Graindorge, Jérôme Rovache.

Conception et réalisation de la maquette :

Agence Trois Petits Points Communication à Verson 02 31 06 18 82

Crédits photos : Mairies, Banque d'images, DR.

Impression : Imprimerie Lebrun / Tirage : 1000 exemplaires

# Editorial du Maire



**Ce numéro est le dernier de notre gazette du mandat actuel, les prochaines élections municipales se déroulant les 15 et 22 mars 2020.**

La loi n° 2013-403 du 17 Mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral a instauré une nouvelle réglementation. Le mode de scrutin applicable dans les communes de 1000 habitants et plus, comme Val d'Arry, a été profondément modifié. Les électeurs de la commune déléguée de Noyers-Bocage l'ont déjà expérimenté en 2014 contrairement à ceux des 3 autres communes déléguées. Je vous invite donc à prendre connaissance de ces nouvelles modalités, elles vous sont présentées, un peu plus loin, dans un article spécifique.

Malgré la réserve nécessaire à respecter pendant toute période préélectorale, je ne peux m'empêcher de vous annoncer entre autre :

- La fin des travaux de construction et de rénovation de notre groupe scolaire pour le printemps. Une visite de M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique de l'Education Nationale du Calvados aura lieu le 24 mars
- Les premiers coups de pioche pour la construction de notre futur pôle de santé sont aussi prévus pour le printemps. L'appel d'offres pour recruter les entreprises est paru mi-décembre.

- Les travaux d'aménagement de la future zone d'activités située à Tournay-sur-Odon vont démarrer, une première tranche de voirie est programmée pour janvier. Un retard est envisagé à cause des recherches archéologiques qui viennent d'être imposées.
- L'extension du réseau d'assainissement à la Cosnardière, à la montée à Le Locheur et aux Jauts-Monceaux à Missy.
- Le recensement de toute la population de Val d'Arry se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020. Quatre agents recenseurs iront à votre rencontre à cet effet. Merci de leur réserver le meilleur accueil, leurs enquêtes auront des conséquences importantes car financières pour notre commune.

Qu'il me soit, enfin, permis de renouveler mes sincères félicitations, à six de mes collègues et amis qui, lors de la promotion du 14 juillet dernier, se sont vus attribuer la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour les récompenser du service rendu à nos communes déléguées. Ont effectivement reçus la médaille d'argent (20 ans) : Monique Charles, Frédéric David, Claudine Geslin, Michel Le Masle, Christian Vengeons et la médaille d'or (35 ans) à Christiane Lefebvre. Merci à eux pour leur engagement.

A pareille époque de l'année, il est de coutume de formuler des vœux. Aussi, à titre personnel et au nom de tous mes collègues du Conseil Municipal, je tiens à présenter à toutes et à tous nos meilleurs souhaits.

Que 2020 soit synonyme de partage et de bonheur. ■

Le Maire, Jacky GODARD

# Mairie Val d'Arry

## Informations pratiques

### LE CONSEIL MUNICIPAL

#### Jacky GODARD

Maire de Val d'Arry et Maire délégué de Noyers-Bocage  
Louis Heurtaux, Adjoint  
Chantal Graindorge, Adjointe

#### Christian VENGEONS, Maire délégué de Missy

Josiane Lecuyer, Adjointe  
Philippe Pelletier, Adjoint

#### Arnaud DUBOIS, Maire délégué de Le Locheur

Christiane Lefebvre, Adjointe  
Christelle Mottin, Adjointe

#### François BISSON, Maire délégué de Tournay-sur-Odon

Valérie Gilette, Adjointe  
Didier Moquet, Adjoint

### Conseillers municipaux

Michel Anger, Murielle Berne, Mireille Bertrand, Alain Billard, Monique Charles, Virginie Dauty, Frédéric David, Jean-Claude Debaudre, Freddy Diard, François Dinevaut, Michèle Ferron, Régine Flaguais, Erick Gallier, Claudine Geslin, Céline Guillemot, Sébastien Harasse, Jean-Pierre Hermand, Jacques Hervieu, Didier Jouin, Sandrine Laurent, Michel Lemasle, Christelle Lecapitaine, Colette Lefauconnier, Pascale Lobreau, Delphine Lubin, Séverine Malherbe, Pascale Marie, Philippe Marie, Sylvie Marie, Philippe Poisson, Jérôme Ravache, Didier Salignon, Elisabeth Schneider, Anthony Secoué, Yannick Varée.

### Le personnel communal

Secrétaire générale des services : Ysaline Letouzey

Secrétariat : Stéphanie Daigremont, Denis Joly Morvant, Karine Penneras

Employés communaux : Fabienne Anquetil, Pierrette Asselain, Odile Bazire, Arlette Cineux, Isabelle Croix, Christine Delamarre, Angélique Gendrin, Christine Gilette,

Caren Le Berre, Pascale Lechartier, Sylvie Rouso, Marion Tranchant

Entretien espaces verts : Claude Croix, Eric Delacour, Jonathan Desnos, Guillaume Graffin, Thomas Leneyle.

### Contacts Mairies

#### MAIRIE DE NOYERS-BOCAGE ET DE VAL D'ARRY

Place de l'église à Noyers-Bocage  
Tél. 02 31 77 16 12 - Fax : 02 31 77 42 79  
mairie-valdarry@orange.fr • www.valdarry.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h

Mardi de 16h à 18h30

Vendredi de 14h à 16h

Possibilité de rencontre avec Monsieur le Maire uniquement sur rendez-vous.

#### MAIRIE DE LE LOCHEUR

Tél. 02 31 77 16 22 - Fax : 02 31 77 16 22  
mairie-le-locheur@orange.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Mercredi de 10h à 12h - Vendredi de 18h à 19h

#### MAIRIE DE TOURNAY-SUR-ODON

Tél. 02 31 77 07 79 - Fax : 09 61 03 81 25  
mairietournaysurodon@orange.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 10h à 12h

Vendredi de 15h30 à 18h

#### MAIRIE DE MISSY

Tél. 02 31 77 98 55 - Fax : 02 31 77 98 55  
mairiemissy14@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Le mardi matin de 10h à 12h

Le jeudi après-midi de 17h à 19h

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Type de document	Où s'adresser	Pièces nécessaires	Coût
<b>Carte nationale d'identité (validité 15 ans)</b>	Désormais, des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay-sur-Odon, Evrecy, Caen, Verson. Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre.		GRATUIT sauf en cas de renouvellement sans carte 25€
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du domicile	Pièce d'identité	GRATUIT toute l'année et au plus tard le 6 <sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin.
<b>Recensement militaire - Service civil (année des 16 ans)</b>	Mairie du domicile	Livret de famille des parents	GRATUIT
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	Document à signer devant un employé municipal	GRATUIT
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance par courrier ou sur site internet	Préciser date de naissance, nom (et nom de jeune fille) et prénoms / www.acte-naissance.fr	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
<b>Extrait d'acte de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Préciser date de mariage nom et prénoms des conjoints (et nom de jeune fille)	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
<b>Extrait d'acte de décès</b>	Mairie du lieu de décès	Préciser date de décès, nom (et nom de jeune fille) et prénom	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
<b>Certificat de nationalité française</b>	Grefe du tribunal d'instance	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou carte nationale d'identité	GRATUIT
<b>Déclaration préalable, permis de construire, de démolition et certificat d'urbanisme</b>	Mairie déléguée du projet	Demande en 4 exem ou à télécharger sur : servicepublic.fr	GRATUIT
<b>Extrait de casier judiciaire</b>	Casier judiciaire national 107, rue Landreau 44079 Nantes	Copie pièce d'identité www.cjn.justice.gouv.fr	Joindre une enveloppe timbrée pour le retour
<b>Passeport Biométrique</b>	Depuis juin 2009, il n'est plus délivré par la Mairie. Désormais, des stations d'enregistrement des données personnelles sont mises en place suivant un dispositif préfectoral, dans les mairies suivantes : Aunay sur Odon, Evrecy, Caen, Verson. (Circulaire ministérielle du 7 mai 2008). Appeler la Mairie concernée avant de s'y rendre.		

## MEMENTO

### EN CAS D'URGENCE

- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police secours : 17 (sur les portables : 112 N° européen)
- Pharmacie d'urgence : 3237
- Médecin d'urgence : 116 117

### SERVICES DE DÉPANNAGE

- Eau : 02.31.52.53.54
- EDF dépannage : 08.10.33.30.14
- Téléphone dérangement : 13
- Renseignements : 118 218

### SERVICE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN (APPELS GRATUITS)

- Allo enfance maltraitée : 119
- SOS violence : 08.10.55.55.00
- Sida info : 08.00.84.08.00

### ADMR

Association au service de toutes les personnes qui ont des besoins d'aide momentanément ou de façon permanente. Maison des Associations  
Rue Cabotière - 14210 Evrecy  
Tél. 02 31 08 09 62

**Horaires d'ouverture** : Le secrétariat est ouvert lundi de 8h à 13h, mercredi de 8h à 12h30, jeudi de 13h à 17h30, vendredi de 8h à 12h et samedi de 10h à 12h.

### NB : possibilité de portage de repas à domicile

Pour tous renseignements :

**NOYERS** : Mme Ferron Michèle  
Tél. 02 31 77 11 65.

**MISSY** : Mme Trocme Colette  
Tél. 02 31 77 88 51

### AGENCE POSTALE

Tél. 02 31 47 57 72

**Horaires d'ouverture** : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h15 à 17h15 et le samedi de 10h15 à 12h00. Levée du courrier à 9h (boîte jaune) et 15h (guichet).

### ASSOCIATION ÉQUILIBRE

Tél. 06 99 26 29 68

association.equilibre@yahoo.fr

Transport accompagné de 13h à 19h ; livraison de repas traditionnel.

### BAC – BACER – 1.2.B

51 Rte de Torigni

14240 Caumont-l'Éventé

• **BAC** : Tél. 02 31 77 34 67

Fax : 02 31 77 08 42

i2b.bacprebocage@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture** : Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• **BACER** : Tél. 02 31 77 06 08

**Horaires d'ouverture** : Nos bureaux sont ouverts du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

### COMMERÇANTS

**Bar-tabac-journaux** : 1800, rte de Bretagne - Tél. 02 31 77 09 18

**Boucherie charcuterie** : 2, rue des écoles - Tél. 02 31 47 51 79

**Boulangerie** : 1, rue Notre Dame  
Tél. 02 31 77 98 11

**Salon de coiffure** : 12, place de l'Eglise  
Tél. 02 31 77 53 88

### COMMERÇANTS AMBULANTS

**Couturière** le jeudi matin

**Esthéticienne** : le mercredi  
tous les 15 jours.

**Pizza** : tous les jeudis soirs devant la mairie.

**Poissonnerie** : tous les jeudis matins  
devant la mairie.

**Primeurs** : le dimanche matin.

### GENDARMERIE NATIONALE

Communauté de brigades

BT Tilly sur Seules - Tél. 02 31 08 34 30

BT Villers Bocage - Tél. 02 31 08 35 88

BT Caumont l'Éventé - Tél. 02 31 08 34 45

### JUSTICE

Afin de faciliter le règlement amiable des petits conflits, un conciliateur de justice a été nommé sur le canton de Villers-Bocage. Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit.

**Permanences** : Le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois à Villers-Bocage de 9h à 12h. Le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h à Caumont l'Éventé  
Conciliateur M. Oziol  
Tél. 02 31 77 02 18

### MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 31 24 40 85

bibliothequenoyersbocage@orange.fr

**Horaires d'ouverture** :

Mercredi 15h-17h, jeudi 16h30-19h, vendredi 16h30-18h30, samedi 10h-12h.  
Tarif pour les habitants du Val d'Arry 5 € par personne 10 € pour deux personnes ou plus. Pour les hors-commune 10 € par personne et 20 € pour deux personnes ou plus.

### OFFICE NOTARIAL

9, rue de la Croix Picard

Tél. 02 31 77 97 63

### POINT INFO

Tél. 02 31 30 11 53

**Horaires d'ouverture** :

Jeudi de 14h15 à 17h15

nm.vbintercom@gmail.com

### SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile d'Évrecy)

20 rue de la Cabotière - Evrecy

Tél. 02 31 80 47 21

Tous les jours sauf mercredi 9h à 16h  
clemoigne001@lerss.fr

lfauve001@lerss.fr

### NOUVEAU COACH VOCAL

Mme Julie LEHOT - Tournay sur Odon

Tél. 06 30 99 25 51

## SANTÉ À VAL D'ARRY

**Pharmacie** : 2, place de l'Eglise  
Tél. 02 31 77 97 03

### Sur le site de Missy

#### Orthophoniste

• Mme Mahieu : 32, route de Bretagne  
Tél. 02 31 77 37 24

• Mme Morisse : 32, route de Bretagne  
Tél. 02 31 77 37 24

**Ergothérapeute** : Mme Smidt

32, route de Bretagne

Tél. 06 64 66 14 63

**Psychologue** : M. Witkowski

32, route de Bretagne

Tél. 06 87 10 00 68

**Sophrologie** : Mme Richard

32, route de Bretagne (RDV le mardi de 8h à 18h) - Tél. 06 76 01 85 77

<http://reflexemieuxetre.fr>

### Sur le site de Noyers bocage

#### Diététicienne Nutritionniste

Mme Lemonnier

1, rue des Primevères

Tél. 07 82 27 81 37

#### Docteurs

• Mme Derule : 1, rue des Primevères  
Tél. 02 31 39 72 09

• M. Cottenceau 1, rue des Primevères  
Tél. 02 31 39 72 09

#### Infirmières

• M. Deros : Route de Bretagne  
Tél. 02 31 77 31 77

• Mme Lecordier : 1, rue des Primevères - Tél. 02 31 46 05 02

• Mme de Zutter : 1, rue des Primevères  
Tél. 07 61 61 30 11

#### Kinésithérapeute

• Mme Houssin : 1, rue des Primevères  
Tél. 02 31 47 36 82

• Mme Louvel : 1, rue des Primevères  
Tél. 02 31 47 36 82

• M. Courtois : 1, rue des Primevères  
Tél. 02 31 47 36 82

• M. Normand : 1, rue des Primevères - Tél. 02 31 47 36 82

#### Ostéopathe D.O

• Mme Pujol-Rey : 1, rue des Primevères - Tél. 06 11 72 19 33

• M. Ribeiro 1, rue des Primevères

#### Psychologue, psychothérapeute :

Mme Esquerre - 1, rue des

Primevères - Tél. 06 42 65 99 78

### Sur le site de Tournay sur Odon

#### Psychologue

M. Sedaghati Ansari Kiomars lieu-dit

Villodon - Tél. 02 31 77 42 48

# État Civil Val d'Arry

2019

## NAISSANCES

### NOYERS-BOCAGE

Thiago SADO	10 janvier
Raphaël BELLANGER-BERTEAU	18 janvier
Valentin HUET	11 avril
Zola MARTIN	5 mai
Axel VIARD	12 mai
Lucas NICOLAS	31 août
Mia HOULLEGATTE	15 septembre
Juliette LEBON	29 septembre
Lya ROBERGE	21 novembre

### TOURNAY SUR ODON

Anouk CABARET	6 mai
Clément OTHON	7 juin

### LE LOCHEUR

Soline LAPIERRE	16 avril
Mathieu DUFEU	4 juillet

### MISSY

Léandre ALLAIS	24 juin
Mahé PICQUENOT	11 septembre
Michaela GRANGE	25 octobre

## DÉCÈS

### NOYERS-BOCAGE

André LEMAGNEN	22 janvier
Claude FONTAINE	11 mars
Anna KACZMARCZYK <i>veuve PONS</i>	7 mai
Monique MAULNY <i>veuve MARIE</i>	10 juin
Georgette ALAIN <i>veuve TURPIN</i>	26 juillet
Robert BELEY	31 août
Jacques BÛSCHI	21 septembre
Marcelle CHARPENTIER <i>épouse FOURQUIN</i>	28 octobre
Gérard LENEVEU	27 novembre
Monique NOEL <i>épouse BINDEL</i>	23 décembre

### TOURNAY SUR ODON

Didier BALONNIER 25 mai

Yvette LECLERC  
*épouse VENGEON* 7 juin

### LE LOCHEUR

Juliette LEBALLONNIER  
*veuve JEANNE* 5 octobre

### MISSY

Colette BOULAND  
*épouse MORILLE*  
Christian LEMESLE 15 mars  
9 septembre

## MARIAGES

### NOYERS-BOCAGE

Mathilde LABICHE  
& Johann JAMES 2 mars

Amélie LE GOUIX  
& Yohann LE MASLE 15 juin

### LE LOCHEUR

Céline LEFEBVRE  
& Raphaël MARGERIN le 22 juin

### MISSY

Marie-Claude ALEXANDRE  
& Hervé LAVACHE 31 août

Elodie MISERY  
& Julien MAUPAS 7 septembre

Mylène PAUMIER  
& Xavier GREGOIRE 14 septembre

## BIENVENUE À VAL D'ARRY

Vous venez d'arriver dans notre commune. Il est important de passer à la mairie de votre commune déléguée pour :

- Inscrire vos enfants aux écoles
- Vous inscrire sur la liste électorale de la commune
- Vous inscrire sur la liste de la population de Pré-Bocage Intercom (collecte des ordures ménagères).

## LIBELLÉ DE VOTRE ADRESSE

**Pour les habitants de Noyers-Bocage,  
Le Locheur et Missy :**

Monsieur Dupont  
Rue de la Source  
Noyers-Bocage, Le Locheur ou Missy  
14210 VAL D'ARRY

**Pour les habitants  
de Tournay-sur-Odon :**

Monsieur Dupont  
Rue de la Source  
Tournay-sur-Odon  
14310 VAL D'ARRY

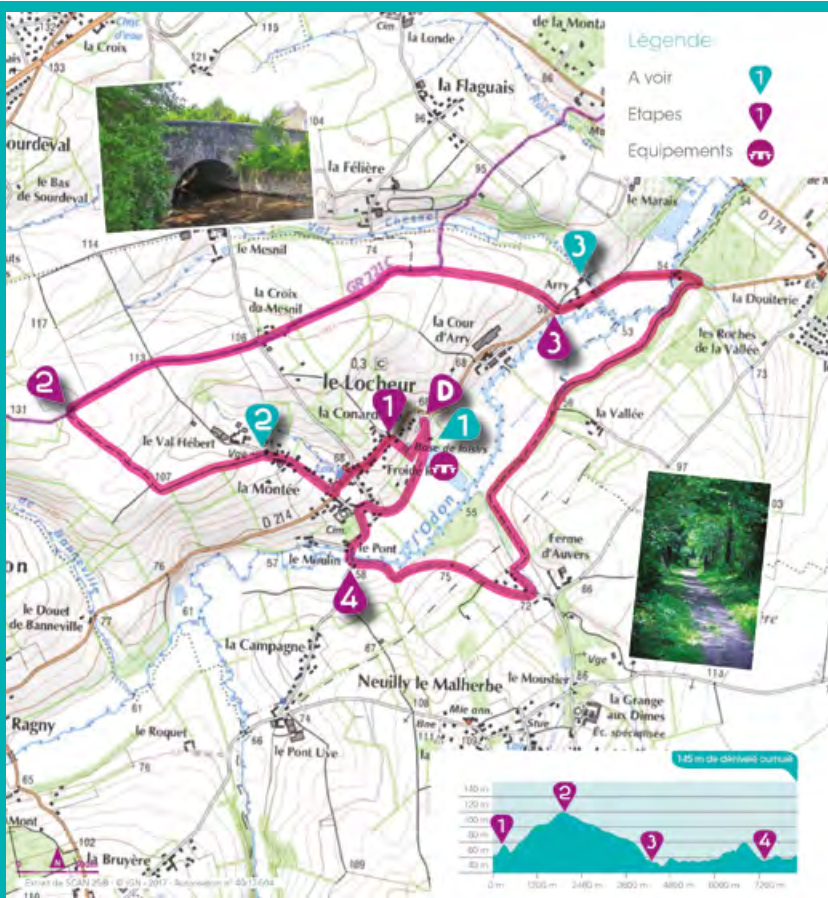
# Randonnées Val d'Arry

## AUTOUR DE LE LOCHEUR

Départ de Le Locheur  
Parcours facile - 8,3 km - 2h15 à pied  
Dénivelé : 145 m - route : 25 %

### A VOIR SUR LE PARCOURS

- **La base de loisirs de Le Locheur** : Le plan d'eau (baignade non autorisée), est situé au cœur d'un espace vert agréable idéal pour vos pique-niques. La base de loisirs de Le Locheur dispose d'une halle couverte équipée d'un barbecue collectif, de jeux pour enfants, de tables de pique-nique, d'un terrain de tennis, et d'un terrain de pétanque.
- **L'Oratoire Notre Dame de Lourdes** : La famille Ozenne fit don à l'abbé Robine, curé de la paroisse, d'un terrain destiné à l'aménagement d'une grotte sous l'invocation de la grotte de Lourdes. La Statue de la Vierge y fut bénie solennellement le 9 juin 1924 à l'occasion d'une grande fête.
- **Le Manoir d'Arry** : La tradition locale rapporte que François de Malherbe, poète français du 16<sup>ème</sup> siècle, naquit dans ce manoir. Doté d'un pressoir et d'un pigeonnier, il est caractérisé par une architecture particulièrement représentative de celle des manoirs en pierre de Caen de la région.



## LES BALCONS DE L'ODON

Départ de Parfouru-sur-Odon  
Parcours facile - 9,8 km - 2h30 à pied  
Dénivelé : 193 m

### A VOIR SUR LE PARCOURS

- **L'église Saint-Laurent** : Datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle, faite de calcaire et de schiste, cette église paroissiale dépendait autrefois de l'abbaye de Cerisy. La plaque du clocher comportant une inscription en lettre gothique témoignerait du passage de Jeanne d'Arc vers le tribunal de Rouen pour sa condamnation.
- **Le château de Parfouru-sur-Odon** : (Propriété privée) En contrebas de l'église, vers l'Odon, une longue avenue de hêtres aboutit au château. Ses hautes toitures imposantes dominent la façade classique. La façade nord, sur laquelle on croit pouvoir lire la date de 1674 (ou 1624), est percée de hautes fenêtres symétriques et d'une porte encadrée de colonnes que surmonte un fronton arrondi datant du XIX<sup>ème</sup>. La porte et les lucarnes ont été refaites au XIX<sup>ème</sup> siècle.
- **Les lavoirs** : La commune de Parfouru-sur-Odon possède son lavoir communal. Deux autres lavoirs se trouvent sur la commune d'Epénay-sur-Odon : un au hameau d'Epène et un dans le bourg, en face de la salle des fêtes. Ces constructions rectangulaires sont souvent édifiées au bord des ruisseaux et comportent un toit auvent servant d'abri pour les lavandières.



Découvrez les parcours détaillés sur les dépliants disponibles à l'Office de Tourisme du Bocage Normand

Place Charles de Gaulle - 14310 VILLERS-BOCAGE +33 (0)2 31 77 16 14 - contact@bocage-normand.com - www.bocage-normand.com

# Travaux Val d'Arry

Réalisés en 2019

## NOYERS-BOCAGE

- Aménagement de la rue des Ecoles

## LE LOCHEUR - MISSY

- Aménagement de la route d'Arry reliant Le Locheur à Missy

## MISSY

- Aménagement du chemin de La Felière
- Le calvaire est tombé. Les travaux de réparation sont lancés. Une nouvelle croix en bois sera posée au printemps, renforcée par un socle métallique adapté.

## TOURNAY-SUR-ODON

- Aménagement de la route aux Sablons  
Outre la réfection de la chaussée prise en charge par PBI, des travaux de pluvial permettant le bon écoulement des eaux pluviales afin de pérenniser les voies sont nécessaires.
- Chemin de Sallen parking  
Sécurité du stationnement à l'arrêt de bus
- Restauration de la Poutre de gloire,  
Eglise de Tournay-sur-Odon



Rue des Ecoles



Route d'Arry



Les Sablons



# Environnement

Informations déchèteries et recyclage

## LES ORDURES MÉNAGÈRES

**Les sacs blancs VBI c'est fini !**

Voir page 10 ou sur le site :

[prebocageintercom.fr](http://prebocageintercom.fr)

## RECYCLAGE

**Des sacs jaunes vous ont été distribués**, ils seront collectés en porte à porte les vendredis semaines impaires. Vous pouvez y mettre, papiers, petits cartons, bouteilles plastiques, boîtes de conserve. Le dépôt du verre reste possible uniquement dans les containers près de la station d'épuration à Noyers-Bocage, place de la Mairie à Missy, près de la salle communale à Tournay-sur-Odon et sur le parking de la Base de Loisirs à Le Locheur.

## DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

La pharmacie de Noyers-Bocage vous informe qu'elle est habilitée à prendre en charge les déchets de soins à risques infectieux. Elle vous rappelle aussi que vous pouvez déposer vos médicaments périmés.

## DÉCHETS VERTS

Les tontes de gazons, les tailles de haies, et les feuilles mortes représentent un grand volume pour chaque habitant de la commune. **Une aire de dépôt des déchets uniquement tonte et taille d'arbres est à votre disposition auprès de la station d'épuration.** L'ouverture au public est régulière, pendant toute l'année.

## CARTE D'ACCÈS DÉCHÈTERIES

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, uniformisation de la carte d'accès aux déchèteries, y compris plateforme des déchets verts de Noyers-Bocage. Cette carte est à retirer aux Monts d'Aunay chez Pré-Bocage Intercom.



## AIRE DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS A NOYERS-BOCAGE

L'aire de dépôt se situe à La Picarderie à côté de la station d'épuration. Seuls les déchets verts de tonte de gazon, et taille de haies sont acceptés. Les souches d'arbres sont refusées.

### Heures d'ouverture de la plate forme de dépôts

- Période Estivale du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre :
  - Lundi : 16 h 30 - 19 h 00
  - Jeudi : 10 h 30 - 12 h 00
  - Samedi : 10 h 00 - 12 h 00
- Période Hivernale du 16 novembre au 31 mars
  - Lundi : 16 h 30 - 18 h 00
  - Jeudi : 10 h 30 - 12 h 00
  - 1<sup>er</sup> Samedi du mois : 10 h 00 - 12 h 00

## HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES

	DÉCHÈTERIE DE MAISONCELLES-PELVEY				DÉCHÈTERIE DE LIVRY			
	Horaires d'hiver du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre		Horaires d'hiver du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars		Horaires d'été du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	10h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-18h	-	14h-18h	-	-
Mardi	-	14h-17h	-	14h-18h	-	14h-17h	-	14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h	-	14h-17h	-	14h-18h
Jeudi	-	14h-17h	-	14h-18h	-	14h-17h	-	14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-17h	10h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	10h-12h	14h-18h

**Votre carte d'accès en déchèterie est obligatoire pour accéder à ces 2 déchèteries.**

## LA REDEVANCE INCITATIVE

### INFORMATION IMPORTANTE

**Une redevance incitative harmonisée pour tout le territoire de Pré-Bocage Intercom pour 2020.**

Depuis 2005, pour le territoire ex-VBI et depuis 2015 pour le territoire ex-ACI, la redevance incitative a été instaurée, l'une s'effectuant en sacs (ex-VBI) et l'autre en bac (ex-ACI).

Le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, Pré-Bocage Intercom a été créé de la fusion de ces deux anciennes intercoms avec l'obligation dans les 5 ans d'harmoniser les redevances incitatives.

Suite aux délibérations du Conseil Communautaire du 4 décembre 2017 et du 7 novembre 2018, Pré-Bocage Intercom a voté l'harmonisation des deux redevances incitatives pour le 1<sup>er</sup> Janvier 2020.

Cette délibération a validé le passage du système de collecte des ordures ménagères en sacs à la collecte en bacs pucés. Cette harmonisation du système de collecte des ordures ménagères répond à la recommandation



R437 de la Caisse Nationale de L'Assurance Maladie des travailleurs Salariés pour la protection du personnel.

### CE QUI VA CHANGER ?

Actuellement, collectées en sacs identifiés **PBI**, les ordures ménagères seront collectées dans des **BACS PUCÉS** attribués à chaque foyer et mis à disposition par Pré-Bocage Intercom.

#### Volume de bac pucé attribué

- Habitat individuel : bac pucé avec un volume déterminé, selon le nombre de personnes au foyer.
- Habitat collectif et point de regroupement : bacs collectifs à tambours ou abris bacs à tambour aux points de regroupements afin de déposer les sacs de 30 L à l'aide d'un badge d'identification.

**Vous avez le droit à 18 levées de vos bacs pucés par an. Au-delà, chaque ramassage supplémentaire sera facturé.**

[www.prebocageintercom.fr](http://www.prebocageintercom.fr)

### NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS !



Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts : article 84 du règlement sanitaire départemental diffusé par circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans une circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des possibles troubles auprès du voisinage générés par les odeurs de fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques notamment.

#### Valorisez-les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La plateforme des déchets verts à Noyers-Bocage.

# LE FRELON ASIATIQUE

*Vespa velutina nigrithorax*

Pour lutter efficacement contre le frelon asiatique, la commune de Val d'Arry prend à sa charge l'intégralité du coût de destruction du nid. Ainsi nous avons vu une nette diminution du nombre des nids en 2019. Preuve que la signalisation et la destruction systématique des nids empêchent ou du moins retarde la prolifération du frelon asiatique.



Si vous découvrez un nid le signaler immédiatement à la mairie qui fera les démarches nécessaires gratuitement pour l'habitant.



Arrivé en France en 2004, *Vespa velutina* se propage à travers l'Europe

## L'INSECTE



## L'HABITAT

- 49% Milieu urbain
- 42% Milieu agricole
- Opportuniste** | Majoritairement dans les milieux dégradés, agricoles et urbanisés.

## LES PROIES

**Spécialiste** | Chasse principalement les hyménoptères sociaux. Les proportions varient suivant les habitats.



Les adultes se nourrissent de sucres. Ils chassent majoritairement en été pour nourrir les larves.



## LES ABEILLES DOMESTIQUES

La chasse en vol stationnaire assiege la ruche. L'activité des abeilles ralentit, voire s'arrête complètement.

Les colonies d'abeilles ne meurent pas mangées par les frelons mais du manque de réserve en hiver.

## Nid primaire

MARS - AVRIL  
Hauteur : <2m  
Taille : 7cm



## LES NIDS

## Nid secondaire

JUILLET - OCTOBRE  
Hauteur : >15m  
Taille : 90cm



Entrée latérale caractéristique



La colonie ne vit qu'un an et meurt en hiver, seules les reines hibernent. Les nids ne sont jamais réutilisés d'une année à l'autre.

## NE JAMAIS PIÉGER !

### PIÉGEAGE INEFFICACE

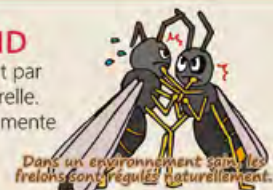
- Le piégeage n'empêche pas la présence des frelons ni l'implantation des nids.
- Les populations de frelons ne sont pas impactées par le piégeage.



Pour impacter un seul nid, il faudrait piéger plus de 3000 frelons par an !

### 1 FONDATRICE ≠ 1 NID

- Plus de 90 % des reines meurent par la compétition et la sélection naturelle. Le piégeage, même intensif, n'augmente pas ce pourcentage.



Dans un environnement sain, les frelons sont régulés naturellement.

### NÉFASTE POUR LA BIODIVERSITÉ

- Les pièges tuent plus de 95 % d'insectes locaux, dont des abeilles et de nombreux autres pollinisateurs.

### CONTRÔLE LOCAL

- Seuls les apiculteurs peuvent piéger dans leurs ruchers en été, le but est de diminuer la pression de prédation des frelons.

## LES BONNES PRATIQUES

### EN CAS DE DANGER

- Empêcher l'installation de nids primaires proches des zones d'activité.

### Recommandations

- Ne pas s'approcher d'un nid.
- Rester prudent en cas d'allergie.



Attention, les frelons ne sont pas agressifs mais ils attaquent pour défendre leur nid !



Le frelon asiatique s'est invité dans notre écosystème. La régulation naturelle qui s'installe n'est pas encore suffisante pour contenir les dégâts qu'il occasionne à l'apiculture et à la biodiversité.

### POUR AIDER LES ABEILLES

- Ne jamais utiliser de pesticides !
- Préserver les micro-habitats et les fleurs sauvages.
- Favoriser la diversité d'abeilles domestiques et sauvages.

### Conseils

- Protéger les haies, mares, friches, etc.
- Encourager le fauchage raisonné.
- Construire des hôtels à insectes.



La diversité des espèces d'abeilles et de fleurs sauvages est signe d'un écosystème en bonne santé !

Si vous trouvez un nid secondaire chez vous, signalez-le en mairie pour organiser sa destruction.

### LES RONGEURS AQUATIQUES RAGONDIN ET RAT MUSQUÉ



Le ragondin et le rat musqué sont deux rongeurs aquatiques importés d'Amérique pour leur fourrure. Depuis la fermeture des élevages, ils ont envahi une grande partie de l'Europe. Tous les bassins versants de Basse-Normandie sont aujourd'hui colonisés par ces rongeurs qui se sont très bien acclimatés.

#### LEURS NUISANCES SONT MULTIPLES

Atteinte du réseau hydrographique par destruction des berges, atteintes environnementales par envasement des frayères, atteintes agricoles par consommation des cultures aux abords des berges. Ils sont aussi porteurs de la leptospirose qui est une maladie mortelle chez l'Homme (quelques cas dans la région), et responsable d'une partie des avortements du bétail.

Le plan de lutte collective contre les rongeurs aquatiques se déploie dans le département du Calvados sur toutes les communes du bassin versant de la Vire, ainsi que celles de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom.

#### COMMENT LUTTER CONTRE CES RONGEURS ?

Par piégeage, à l'aide de cages-pièges mises à disposition des volontaires. Des gants sont également fournis pour la protection des piégeurs et des sacs d'équarrissage pour le transport des cadavres vers le dispositif d'équarrissage.

#### FINANCÉ PAR QUI ?

Les collectivités sont désormais les seuls financeurs de cette organisation. Ce dispositif est gratuit pour les piégeurs qui participent. Ils peuvent bénéficier d'une indemnisation pour leurs captures.

### LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Dangereuse pour l'homme et les animaux. La période à risque pour la santé correspond au stade « chenilles » au moment des processions d'octobre à mars.

Présente déjà dans le département de La Manche, sa colonisation progresse vers le nord et l'est.



## RESTAURATION DES COURS D'EAU

*En 2020, les EPCI membres de l'Entente intercommunale du bassin versant de l'Odon continuent la démarche de restauration des cours d'eau par le biais du programme pluriannuel de restauration et d'entretien des cours d'eau (PPRE).*

En 2020, la deuxième tranche de travaux se poursuit sur la commune nouvelle du Val d'Arry.

Pour rappel, les travaux sont financés à 100% par l'intercommunalité et les aides publiques. Les travaux ne sont pas obligatoires et sont priorisés sur les parcelles où l'intervention a été jugée nécessaire.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019 :



ABREUVOIR AU COURS D'EAU - POSE DE CLOTURES

# Scolaire Val d'Arry

Informations des Ecoles

## LE CHANTIER DE L'ÉCOLE DE VAL D'ARRY TOUCHE À SA FIN !

Les travaux de construction de l'école élémentaire et du restaurant scolaire (1<sup>ère</sup> phase du chantier) permettent depuis mai 2019 à une centaine d'écoliers de bénéficier des nouvelles classes et des nouveaux espaces périscolaires.

Les travaux de restructuration (2<sup>ème</sup> phase du chantier) de l'école maternelle touchent à leur fin. Dans quelques semaines, l'ensemble des élèves réintégreront le groupe scolaire entièrement rénové et agrandi.



*Travaux en cours*

*Déménagement des locaux*



*Les premiers élèves de la nouvelle école*



*Nouveaux jeux*



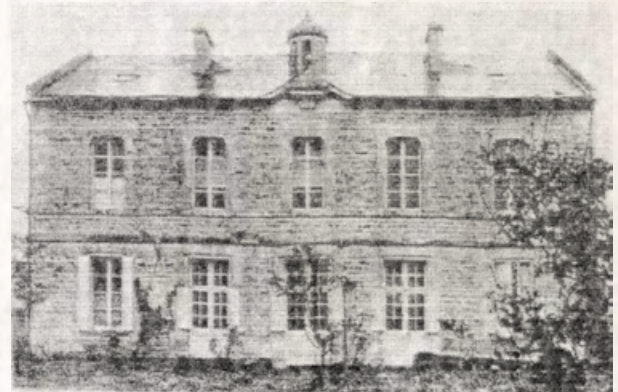
*Nouveau restaurant scolaire*

## UN PEU D'HISTOIRE



◀ 1804, la première école  
est devenue un café après 1856.

1950, ouverture de la nouvelle école ▶  
de Noyers-Rocage ▼



2020, ouverture de la nouvelle école  
de Val d'Arry ▼



# Scolaire Val d'Arry

Informations des Ecoles



## MAIRIE DE VAL D'ARRY • SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ECOLE DE VAL D'ARRY SITES DE NOYERS-BOCAGE ET MISSY

### COMPOSITION

8 classes accueillent, depuis le 2 septembre 2019, 201 élèves de la petite section au CM2.

Monsieur Frédéric Thébault est entré dans ses nouvelles fonctions de directeur.

### LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Matin Garderie Noyers- Bocage*	Matinée Enseignement	Pause méridienne Cantine	Après-midi Enseignement	Soir Garderie Noyers- Bocage
7h20 8h20	8h30 11h30	11h30 13h30	13h30 16h30	16h30 18h30

### LE TRANSPORT SCOLAIRE

Un circuit est assuré, le matin et le soir en partenariat avec le service des Transports de la Région Normandie. Un transport existe entre les 2 écoles pour les enfants de Missy qui ont classe à Noyers-Bocage ou vice-versa, et pour les services de cantine, et ce jusqu'à l'ouverture définitive des nouveaux locaux.

#### 2 circuits de ramassage :

- Tournay-sur-Odon/Le Locheur
- Noyers-Bocage/Missy, aux arrêts habituels.

Service payant à compter du 1er septembre 2019 : 20 € par enfant transporté. Les enfants scolarisés à Missy utilisant le bus uniquement pour se rendre à la cantine ou à la garderie ne sont pas concernés par l'inscription transport.

**Inscriptions en ligne sur : [transports.normandie.fr](http://transports.normandie.fr)**

### LE RESTAURANT SCOLAIRE

De 11h30 à 13h00, les élèves de l'élémentaire profitent du self-service et les élèves de maternelle sont servis à l'assiette. 175 repas en moyenne par jour sont servis dans un cadre agréable et apaisé.

#### Tarifs

- Enfant commune : 3,75 €
- Enfant hors commune : 4,98 €
- Adulte : 4,56 €

### LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Les horaires sont tous les jours scolaires de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Un goûter est distribué aux enfants et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h00 à 17h30

#### Tarifs

- Tarifs au 1/4 d'heure suivant quotient familial\*.
- Tout 1/4 d'heure entamé est facturé.
- Le quart d'heure de trajet dans le bus matin et soir pour les enfants scolarisés à Missy sera déduit de la facture.

QUOTIENT FAMILIAL	1/4 HEURE COMMUNE	1/4 HEURE HORS COMMUNE	FORFAIT COMMUNE	FORFAIT HORS COMMUNE
Inférieur ou égal à 620	0.85 €	1.20 €	50 €	70 €
De 621 à 900	0.90 €	1.25 €	55 €	75 €
De 901 à 1399	0.95 €	1.30 €	60 €	80 €
Supérieur ou égal à 1400	1.00 €	1.35 €	65 €	85 €

\* Si quotient familial non fourni, application du tarif maximal.

### STATIONNEMENT INTERDIT SUR LE PARKING DU GYMNASE ET DEVANT LA POSTE

Le dépose minute, lié aux travaux de l'école, est exclusivement réservé aux 2 bus. Ce n'est pas un lieu pour s'arrêter en voiture et déposer les enfants. Le comportement dangereux de certains parents est inacceptable. Les parkings du terrain de sports et du bourg sont parfaitement adaptés au stationnement pour l'arrivée et le départ des enfants de l'école.

**IL EN VA DE LA SECURITE DE NOS ENFANTS !**

### CONTACT ECOLES - Mairie de Val d'Arry - Service des affaires scolaires

- Mairie de Noyers-Bocage (1<sup>er</sup> étage) • Permanence : tous les mardis et vendredis de 8h30 à 12h00
- Tél. 02 31 97 19 62 - [scolaire.valdarry@orange.fr](mailto:scolaire.valdarry@orange.fr)
- Blog de l'école : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecolesnoyersmissy/>





## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

Notre association est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations ou des opérations qui permettent de financer les différentes activités scolaires.



Voici le bureau élu cette année :

- Séverine MALHERBE (Présidente)
- Rachel DELMAS (Vice Présidente)
- Elodie ROJAT (Secrétaire)
- Elise MARTIN (Vice Trésorière)
- Samantha KARS (Trésorière)
- Emilie LE CORNU

L'année précédente, grâce aux bénéfices dégagés, l'APEMINO a financé le transport des sorties proposées par l'équipe enseignante (Château Fontaine Henry, Chèvrerie Montchamp) et l'animation découverte de la pratique équestre pour la classe des petites sections.

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'APEMINO va verser la somme de 4 000 € à la coopérative de l'école pour aider au financement des sorties notamment le séjour classe de mer à Port Bail, le séjour découverte des châteaux de la Loire, et autres sorties prévues par l'école Val d'Arry.

Toutes nos actions ont rencontré un beau succès et nous remercions énormément tous les parents, familles, amis et l'équipe enseignante pour leur participation !!!

**L'APEMINO c'est aussi un moment de partage, de superbes rencontres, de convivialité pour petits et grands !!!**

Pour 2020, nous vous donnons rendez-vous pour Carnaval, la fête de l'école et pour d'autres opérations.

### SOUVENIRS 2018-2019



Marché de Noël 2018



Carnaval 2019



Fête de l'école 2019

**REJOIGNEZ, AIMEZ ET PARTAGEZ**  
**notre page facebook**  
**« Apemino Val d'Arry »**  
nous y partageons de nombreuses informations concernant l'association.

N'hésitez pas à nous contacter sur :  
[apeminovaldarry@gmail.com](mailto:apeminovaldarry@gmail.com)  
nous vous répondrons rapidement.

## LA MÉDIATHÈQUE : SUCCÈS TOUJOURS CONFIRMÉ



**Notre collection comprend maintenant 7500 livres dont 2300 appartenant à la Bibliothèque du Calvados.**

Chaque mois nous effectuons des achats de livre pour acquérir entre autre les nouveautés, cette liste peut être consultée sur le site internet de Val d'Arry. Nous avons effectué 8800 prêts en 2019, et ceci à l'occasion de 3950 visites.

Cette année 2019 s'est concrétisée plus particulièrement par :

- Une exposition « **Léonard de Vinci** » fin Mai à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort.
- Une exposition de livres début Juin à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement.

Et avec l'appui de la BDP :

- Le 19 novembre : les enfants des classes de CE, CM1 et CM2 ont pu assister à un spectacle « **Né quelque part** ».
- Du 21 novembre au 13 décembre : une exposition « regards croisés » intitulée « **les persécutés** », grand prix du public de Bayeux des reporters de guerre.

Comme annoncé l'an dernier, un agrandissement de la médiathèque réalisé par les bénévoles avec l'appui du personnel des services techniques, est disponible depuis septembre. Celui-ci, quoique modeste, nous permet un meilleur accueil des classes.

### POUR MÉMOIRE :

L'inscription à la médiathèque vous permet d'accéder gratuitement à tous les services de la « Boîte Numérique ». En plus des rubriques Cinéma, Presse, Musique, Jeux vidéos, la Boîte Numérique s'est enrichie de nouvelles ressources :

- De l'autoformation en bureautique, informatique et usages de l'internet avec Vodéclac ;
- Des histoires pour enfants avec Whisperies ;
- Une offre ludo éducative d'apprentissage des langues étrangères avec Kidilangues ;
- Une nouvelle offre musicale avec La Cité de la musique (Philharmonie de Paris) ;
- Plus de livres numériques grâce au partenariat avec la Communauté urbaine de Caen la mer.

Venez-vous renseigner, les bénévoles sont à votre disposition.

# Jeunesse Val d'Arry

Relais Assistants Maternels

## LE CENTRE DE LOISIRS SUR LE SITE DE NOYERS-BOCAGE

Les animateurs du Centre de Loisirs accueillent les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires et les mercredis. Les animations ont lieu dans les locaux périscolaires de l'école.

- Accueil des enfants à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.
- Tous les renseignements sur :  
<http://www.aunay-caumont-intercom.fr/18-actualites/348-pre-bocage-intercom>

**Animatrice :** Coralie Neuville,  
service enfance jeunesse  
18, rue Emile Samson  
14310 VILLERS-BOCAGE  
Tél : 02 31 77 57 48  
[secretariat.ej@pbi14.fr](mailto:secretariat.ej@pbi14.fr)

## RAM SUR LE TERRITOIRE DE PRÉ-BOCAGE INTERCOM

Le RAM est un lieu d'information, d'échange et de rencontre ouvert aux parents et aux professionnels de la Petite Enfance. Ce service les accompagne dans la recherche du bien-être de l'enfant accueilli à domicile.

### POUR LES ENFANTS

Le RAM est un espace d'éveil et de socialisation en douceur qui propose :

- Des ateliers d'éveil pour rencontrer d'autres enfants, jouer, créer, grandir. C'est l'apprentissage de la vie en groupe en complément des expériences vécues chez l'assistant maternel.
- Des manifestations pour découvrir le monde différemment.
- L'enfant demeure sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

### PARENTS ET FUTURS PARENTS

Le relais vous apporte :

- Des informations sur les modes d'accueil.
- Une liste d'assistants maternels.
- Des renseignements sur les démarches administratives (contrat de travail, Pajemploi, CAF...) et la fonction d'employeur.
- Une écoute et un accompagnement concernant l'accueil de votre enfant.
- Professionnels de l'accueil de l'enfant à domicile candidats à l'agrément.
- Des informations sur les professions d'assistant maternel et de garde à domicile : statut, agrément, droits et devoirs en tant que salarié...
- La mise à jour des disponibilités.
- La rencontre d'autres professionnels de la petite enfance et le partage des expériences au cours des soirées, des ateliers d'éveil et des manifestations.



**Animatrice :** Christelle Legrand,  
éducatrice de jeunes enfants  
18, rue Emile Samson  
14310 VILLERS-BOCAGE  
Tél : 02 31 77 57 48  
[ram-emeraude@pbi14.fr](mailto:ram-emeraude@pbi14.fr)

Accueil et ateliers d'éveil sur rendez-vous. Liste des Assistantes Maternelles de la commune disponible au RAM.

# Associations Val d'Arry

Animations

■ NOYERS-BOCAGE ■ MISSY ■ LE LOCHEUR ■ TOURNAY-SUR-ODON

## ■ LE TEMPS DE VIVRE TOURNAY-SUR-ODON

**Voici les activités qui ont eu lieu en 2019.**

- Concours de pétanque du 14 septembre : 24 doublettes participantes.
- Repas de club le 17 octobre : salle polyvalente de Tournay, 57 convives.
- Voyage / Repas de fin d'année le 14 décembre : parcours et repas dans un train ancien entre Port-Bail et Carteret, visite du lavoir de « La mère Denis », marché de Noël avec majorettes à Carteret.

Pour 2020 les dates d'activités ne sont pas à ce jour encore fixées.



**Président :** Michel GASTON - mgaston@orange.fr

## ■ CLUB DE L'AMITIÉ - LE LOCHEUR

En 2019 en dehors des randonnées le jeudi matin une fois par mois et les jeux de société un jeudi sur deux, les activités ont été les suivantes :

- Galette des rois le 10 janvier
- Concert à Carcagny « chansons d'EDITH Piaf » le 9 mars
- Repas annuel le 25 avril
- Randonnée et pique-nique le 20 juin
- Randonnée et repas le 28 septembre
- Pêche aux équilles le 11 octobre
- Bûche de Noël le 19 décembre

Le club a fusionné avec l'association Festiloche mais les activités pour 2020 restent identiques aux années précédentes.



**Contact :** s'adresser à l'association Festyloche

## ■ L'AMICALE DES AÎNÉS

La saison a repris en septembre, mais les plus jeunes tardent à se joindre à nous.

Chaque mardi, c'est avec plaisir que nous nous retrouvons pour les jeux et tous les deux mois pour les repas d'anniversaires.

En octobre, lors de l'assemblée générale, la cotisation annuelle a été maintenue à 10 €. L'idée a été émise, de proposer de se réunir, sous l'identité de notre « commune nouvelle ».

Les habitants de Le Locheur, Missy, Noyers-Bocage et Tour-nay-sur-Odon, pourraient se regrouper en toute convivialité et dans la bonne humeur, pour leurs activités habituelles.

Nos portes sont ouvertes à tous, et pour ceux qui souhaiteraient découvrir l'ambiance de nos réunions, nous leur proposons de venir le Mardi de leur choix, à partir de 14h, à la salle des fêtes de Noyers. Ceci sans aucun engagement de leur part, la seule nécessité étant de se faire connaître auprès de notre secrétaire : Marcelle Grillon au 02 31 77 19 04.

En attendant le plaisir de se retrouver, nous présentons à tous les habitants de la commune de Val d'Arry, nos meilleurs vœux de joie, de bonheur, mais surtout de santé, pour cette nouvelle année.

Que 2020 soit pour chacun, la plus favorable possible.

### MANIFESTATIONS À VENIR

- 4 février 2020 : Crêpes
- 10 mars : Repas anniversaires janvier-février
- 12 mai : Repas anniversaires mars-avril
- 30 juin : Clôture avec repas anniversaires mai-juin
- 8 septembre : Rentrée du club
- 15 septembre : Pique-nique au Locheur
- 6 octobre : Assemblée Générale



**Président : M. René CADALEN - 02 31 77 17 31**

## ■ LES AILES DE LA VICTOIRE

Samedi matin, 15 juin 2019 l'association pour le souvenir des Ailes de la Victoire de Normandie a organisé une cérémonie sur le site du Mémorial, à Noyers-Bocage. « C'est avec une certaine émotion que je vous accueille sur ce site si particulier, comme nous en avons l'habitude chaque année », a débuté Jacky Godard.



« Parmi ces Alliés, il y avait ces hommes dont nous ne pouvons occulter le rôle essentiel dans la victoire : les combattants du ciel, et en particulier les pilotes de Typhoon. »

Cet avion de combat appelé Typhoon, opérationnel avec ses huit projectiles roquettes dès octobre 1943, pouvait être transformé en chasseur bombardier en piqué ou lanceur de roquettes en fonction des besoins. « C'est grâce à eux si 82% des radars côtiers du nord-ouest de la France ont été mis hors d'usage, à la veille du D-Day, annihilant toute intervention des chasseurs allemands pour les opérations aéroportées. C'est grâce à eux aussi si, le jour du D-Day, les blindés et les troupes ennemies n'ont pu s'avancer vers les lieux du Débarquement. »

Au cours de cette Bataille de Normandie, 151 pilotes ont perdu la vie. « Leurs noms gravés dans le marbre de ce Mémorial rappellent et rappelleront aux générations futures qu'ils ont sacrifié leur vie pour notre liberté ».

(Article d'Ouest France du 17/06/19)

**Président : M. BREHIN**

### ■ CONFRÉRIE DES FINS GOUSTIERS DU PRÉ-BOCAGE

**C**rée en 1983 pour défendre la qualité d'un produit artisanal authentique : la Terrine de Campagne.

Depuis sa création, la Confrérie a promu la Terrine de Campagne Traditionnelle. En 2002, elle s'est enrichie d'un nouveau produit : la Terrine de Campagne Créative tout en continuant à défendre ardemment la Terrine de Campagne Traditionnelle.

Ainsi le premier concours de la Terrine de Campagne Créative a eu lieu les 5 et 6 avril 2002. Toujours dans cet esprit d'élargir sa gamme de produits, les Fins Goustiers lancent, en 2011, un nouveau concours: celui de la Galantine de Volaille.

En 2014, la Confrérie des Fins Goustiers du Pré-Bocage décide de mettre en avant une nouvelle spécialité charcutière : le Pâté de Foie de Porc. Un concours est donc lancé en novembre 2014 en parallèle du concours de galantine de volaille.

Dès lors, la Confrérie se fait le garant de ses produits. Elle décide de promouvoir la gastronomie artisanale en organisant annuellement trois grands concours : Le concours de Galantine de Volaille et Pâté de foie de Porc a eu lieu le 23 novembre à Longues sur Mer. La remise des prix s'est déroulée le lundi 2 décembre 2019.

#### EN 2020

Le concours de la meilleure Terrine de Campagne Traditionnelle et Créative aura lieu les 13 et

14 mars 2020 à Noyer-Bocage Commune de Val d'Arry.

Les jurats qui goûtent les terrines sont des membres d'autres Confréries Normandes et des habitants du Pré Bocage.

Toute Personne intéressée est la Bienvenue !

Notre 38<sup>ème</sup> Chapitre, en grande tenue avec une parade en ville un office religieux et une réception de gala pendant laquelle les nouveaux membres sont intronisés, se déroulera le 3 mai 2020 à Aunay-sur-Odon



**Contact :** Mme HOUET DORING Isabelle (nouvelle secrétaire)

Le Temple - 14240 CAHAGNES - 02 31 77 07 53 - 06 33 11 99 03

confrerie@goustiersprebocage.com • houet.doring@gmail.com • www.goustiersprebocage.com

### ■ LE COMITÉ DES FÊTES DE TOURNAY-SUR-ODON

Le Comité des Fêtes de Tournay-Sur-Odon propose des événements festifs tout au long de l'année. Ces moments de rencontre sont l'occasion de créer du lien mais aussi de passer de bons moments durant lesquels la convivialité et le partage sont à l'honneur. En plus des manifestations habituelles il y aura :

- la galette des rois le 19 janvier 2020
- les œufs de pâques le 12 avril 2020
- la fête des hameaux le 30 mai 2020
- l'apéro concert le 6 juin 2020
- la foire aux greniers le 20 septembre 2020

Des projets sont en cours de réflexion et/ou de réalisation avec le CCAS du Val d'Arry. Ainsi, nous espérons pouvoir prochainement vous proposer un jardin partagé et la possibilité de la réhabilitation d'un four à pain est également à l'étude. Autant d'occasions de venir à la rencontre de vos voisins et de participer à la vie de la commune !

Les membres du Comité des Fêtes de Tournay-Sur-Odon vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Informations et réservations :** comitedesfetes.tournay@gmail.com

Site : [www.comite2tournay.info/](http://www.comite2tournay.info/) • Page Facebook : [www.facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Tournay-sur-Odon](https://www.facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Tournay-sur-Odon)

## ■ JARDIN PARTAGÉ

Une année difficile en raison de la météo, mais beaucoup de satisfaction dans le travail partagé et de belles récoltes partagées elles aussi.

L'équipe de « 11 jardiniers partageurs » se réjouit à l'idée de pouvoir conserver le terrain actuel, celui-ci étant compatible et même utile dans le projet « Pôle Santé ».

Outre la culture légumière et florale sans traitements chimiques, nous aimons cet esprit

de convivialité et d'échanges dans le travail mais aussi lors de notre traditionnel « pique-nique partagé » en septembre.

Nous nous réunirons en février pour faire le bilan de 2019 et décider des choix à faire pour la campagne 2020.

Il y a de la place pour accueillir de nouveaux adhérents.

Merci à la commune pour la mise à disposition à titre gracieux du terrain.



**Contact :** Hubert Robillard, responsable section « jardin partagé » de l'ASL Noyers-Missy  
Tél. 02 31 77 72 18 - 06 76 68 74 19

## ■ PAUSE FLORALE



**Pause Florale est une association créée en 2019 (régie par la loi 1901) à Noyers-Bocage.**

C'est un atelier floral animé par Christèle, diplômée passionnée par cet art depuis plus de 20 ans. Elle y enseigne l'art floral, en suscitant et en encourageant

la création, moment de détente, communication et partage.

Cet atelier propose 2 cours par mois, le lundi et le mardi de 14h à 16h30.

Christèle propose une initiation aux règles de composition, une connaissance des végétaux.

**« Je propose des thématiques et des techniques différentes à chaque cours »**

Par la suite, il sera proposé un cours du soir pour permettre aux personnes intéressées qui travaillent en journée, de s'inscrire.

Au fil des saisons, les compositions varient selon un thème défini comme citrouille en automne, guirlande de table en décembre et Pâques en mars...

Chaque participante, guidée, réalise sa propre composition pour

former un ensemble harmonieux de façon classique, sophistiqué ou insolite, tant par le choix des couleurs, des végétaux que par la forme. Puis chaque participante repart avec sa création.

Cet art est à la portée de tous ; il permet de découvrir ou de développer des talents cachés, de s'exprimer par des fleurs et des végétaux en s'appuyant sur des techniques apprises lors des cours, voilà ce que permet cette activité apaisante.

Alors n'hésitez pas à découvrir et à participer aux ateliers.

### Inscriptions :

CANINI Christèle, animatrice

Tél. 06 26 38 48 12

Pause.florale14@gmail.com

• Tarif : Adhésion annuelle : 20 €

• Cours : 15 €

## ■ LES AMIS DE L'ÉGLISE ST PIERRE - TOURNAY-SUR-ODON

**Préserver, restaurer notre patrimoine rural pour le transmettre aux prochaines générations, le valoriser et l'animer en créant des activités culturelles et musicales, voilà depuis la création de l'association, il y a 8 ans, ce qui motive les Amis de l'église Saint Pierre de Tournay sur Odon.**

Notre action a déjà permis en 2015, en collaboration avec la commune de Tournay-sur-Odon la restauration du maître-autel et du tableau de RETOUT de 1705, « La Résurrection » (classé monument historique) ; une contribution de 3 000 € a ainsi été apportée. Nous avons permis en 2016 le remplacement du coq du clocher avec une nouvelle contribution de 1 300 €.

Cette année le Christ en Poutre de Gloire datant du 18<sup>ème</sup> siècle, objet protégé au titre des monuments historiques, a été restauré ; l'association a remis à la commune un don de 1 200 €.

Notre projet pour 2020 serait de restaurer les statues en bois, également protégées, de Saint-Pierre et Sainte-Anne, datant du 15<sup>ème</sup> siècle.

Recueillir des fonds est évidemment le moyen de réaliser ces travaux de restauration ; c'est grâce à la générosité des adhérents et des spectateurs en organisant des manifestations musicales et culturelles que nous pouvons compléter les financements apportés par l'Etat, le département et la commune.

En 2019, dans le cadre de notre 8<sup>ème</sup> saison de concerts, baptisée « Tournay musicales 8 » nous avons organisé 3 concerts : le 28 avril dans l'église de Noyers, nous avons pu apprécier un sextuor de l'Orchestre régional de Normandie ; le 25 juin dans l'église de Tournay-sur-Odon, un concert de l'orchestre Intermezzo Lamido et le 13 novembre, dans l'église de Noyers Bocage, le Chœur de Crimée (déjà venu en 2013 et 2018), nous a offert un magnifique spectacle de chants liturgiques et folkloriques ukrainiens et russes.

Je remercie chaleureusement les adhérents, bienfaiteurs, spectateurs, administrateurs et bénévoles qui nous font confiance, les musiciens et chanteurs, ainsi que M. les Maire et Maires délégués de Val d'Arry et M. le Curé de la paroisse pour leur soutien.

Nous espérons en 2020 pour la 9<sup>ème</sup> saison « Tournay musicales 9 » organiser 3 à 4 concerts avec le projet de rénovation des 2 statues.

Cher lecteur nous serions heureux de vous compter parmi nos adhérents (cotisation de 15 €) mais aussi parmi nos spectateurs, voire pour nous aider à l'organisation des manifestations.

Merci de faire connaître nos initiatives, conviez à nos prochains concerts amis, entourage pour nous encourager dans notre entreprise.



**Président de l'association « Les amis de l'église de Tournay sur Odon » : Michel ANGER**



## ■ ASSOCIATION FESTYLOCHE - LE LOCHEUR



### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019

- **Café éphémère** : poursuite de ce moment de convivialité mensuel (le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois) à la salle de la Mairie avec parfois des thèmes ou animations.
  - En mars : chorale éphémère
  - En avril : chorale russe
  - En mai : marché de producteurs bio et ou locaux en même temps que le café éphémère
  - En juin : barbecue
  - En octobre : marché d'automne sur le même principe que celui de mai.
  - En novembre : soirée pot au feu. 50 convives
- **Atelier guitare** : il s'est tenu le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois jusqu'aux vacances d'été.
- **Atelier informatique en direction des débutants** : les 10 places disponibles sont occupées. Cet atelier est poursuivi en 2020 à raison d'une fois par mois le samedi matin.
- **Atelier écriture** : reprise de l'activité menée jusqu'alors par Mélimélodon.
- **Atelier fabrication** piège à frelons asiatiques.
- **Taille du gui** : le 15 février, dans des vergers de la commune.
- **Marché de producteurs** bio et ou locaux
- **Les pieds dans les étoiles** : clôture de la saison culturelle à la base de loisirs du Locheur. 6 et 7 juillet. Festyloche a géré la restauration et a participé à l'organisation générale de ces deux jours. Environ 1200 personnes se sont déplacées.



### COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS À VENIR EN 2020

- **Café éphémère**
  - En février : concert en hommage à Bobby Lapointe.
  - En mai : concert chants marins.
  - En novembre : probablement soirée chou-crouste.
- **Jus de pomme** : les pommes ramassées dans les vergers de Le Locheur ont été pressées. Le jus pasteurisé a été mis dans 273 bibs de 3 litres.
- **Renouvellement des photos sur les lampadaires dans le bourg** : concours organisé en janvier
- **Atelier cuisine flamande** : date non encore fixée.
- **Soirée astronomie** : date à fixer
- **Soirée Festyloche** au plan d'eau en septembre : le principe en est retenu.
- **Noël 2020 pour les enfants** : le principe d'une fête à leur intention est retenu pour le 5 décembre.

## ■ ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE NOYERS - MISSY

**L'ASL a ouvert son site internet :**

<http://club.quomodo.com/asl-noyers-missy>

**Et pour le VTT :**

<https://www.facebook.com/pages/Noyers-MISSY-ASL/175019739347530?ref=hl>



### ASL NOYERS MISSY

L'Association Sports Loisirs de Noyers-Missy a été fondée le 12 février 1966 avec pour objectif la pratique de l'éducation physique des sports et de l'organisation des loisirs.

En 2003, M. Pierre Couché est élu 13<sup>ème</sup> Président de l'ASL NM depuis sa création.

Avec 467 licenciés pour l'année 2018/2019 dans 10 activités proposées, l'association rassemble 26 créneaux de sport et de loisirs.

### CE QUI S'EST PASSÉ EN 2019

- Le 9 mars : organisation d'un loto avec une valeur total des lots de 1 200 €.
- Le 22 juin : organisation d'un tournoi avec les enfants du Badminton au gymnase de Noyers-Bocage.
- Participation aux Forum dans le gymnase de Cahagne.
- Le 22 septembre : 23<sup>ème</sup> Foire aux Greniers avec un temps mitigé qui a permis tout de même de passer une bonne journée avec les exposants.



- Le 11 octobre : Assemblée Générale avec toujours aussi peu de monde
- Le 17 novembre, 15<sup>ème</sup> Foire aux jouets et puériculture, avec son succès habituel
- Le 22 novembre, démonstration de danse Country pour le beaujolais Nouveau à Bougy ainsi que dans de nombreux EHPAD.



- Le 30 novembre soirée théâtre avec les Gais Lurons qui nous ont fait bien rire avec leur pièce (Les démons de minuit et Quart) où il ne manquait que plus de spectateurs.



### DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2020

- Dimanche 23 février : Loto à la salle des fêtes.
- Dimanche 5 avril : salon toutes collections.
- Le 5 et 6 septembre : courses X TREM VTT de Normandie à Amaye-sur-Orne.
- Dimanche 27 septembre : 23<sup>ème</sup> Foire aux Greniers.
- Samedi 10 octobre : soirée Théâtre avec les Gais Lurons.
- Dimanche 22 novembre : Foire aux Jouets et matériel de Puériculture.



**Président : M. Pierre COUCHE - 06 65 64 09 35 - aslnoyersmissy@yahoo.fr**

## CINÉMA PARADISO D'AUNAY-SUR-ODON

Ce cinéma d'une salle propose films indépendants, grand public et jeunesse, animations enfants et ciné-club.



Programmation : [www.cineparadiso.fr/](http://www.cineparadiso.fr/)

**aiPOS SAISON DE SPECTACLES 2019-2020**

- Jeu 3 octobre 2019**  
**Piletta ReMix** Collectif Wow!  
conte radiophonique, 50 minutes, dès 7 ans
- Mardi 11 décembre 2019**  
**Illusions**, Compagnie Ostinato,  
1h20, à partir de 14 ans
- Jeu 23 janvier 2020**  
**Orphelins**, Collectif La Cohue,  
1h30, théâtre, à partir de 14 ans.
- Jeu 12 mars 2020**  
**Saturne, nos histoires aléatoires**  
Compagnie Imagistes  
Conte théâtral, 1h15, à partir de 12 ans
- Mardi 8 avril 2020**  
**Phasmes**, Compagnie Libertivore  
**La fuite**, Montfort Théâtre  
30 min - 30 min.
- Jeu 7 mai 2020**  
**Ouh la la !**  
Joe Sature et ses Joyeux Osselets  
Répé prévu salle Richard Lenoir en cas d'intempéries

Locations :  
 Théâtre : Salle des Fêtes Aunay-sur-Odon 20h30  
 Théâtre : Salle des Fêtes Aunay-sur-Odon 20h30  
 Théâtre : Salle des Fêtes Aunay-sur-Odon 20h30  
 Théâtre : Salle R-Lenoir Villers-Bocage 20h30  
 Danse : Salle des Fêtes Aunay-sur-Odon 20h30  
 Music-Hall : Plein air devant la mairie Villers-Bocage 19h  
 Spectacle gratuit

## AIPOS

Beaucoup d'entre vous connaissent l'AIPOS mais il est bon de rappeler l'existence et le but de cette association. Pour que la culture soit présente en milieu rural, en partenariat avec le Conseil Départemental du Calvados notre association propose des spectacles chaque saison.

L'AIPOS, c'est une équipe de bénévoles, qui se réunit au moins 12 fois par an pour préparer les spectacles, en assurer la promotion, et se déplace pour aller choisir ceux qui pourraient être programmables dans l'avenir.

Les bénévoles se font un devoir de vous présenter des spectacles variés, de qualité, intéressants qui sont généralement destinés à tout public. Et nous souhaitons vous voir nombreux à profiter de ces spectacles vivants.

Infos : [www.aipos.org](http://www.aipos.org)

## ECOLE DE MUSIQUE DU PRÉ-BOCAGE

L'école de Musique du Pré-Bocage est présente sur 3 sites :

- AUNAY-SUR-ODON :  
Maison des Services - 31 route de Vire
- VILLERS-BOCAGE :  
Maison des Associations - Chemin de l'Ecanet
- CAUMONT-L'ÉVENTÉ :  
Centre Culturel



Contact : [www.ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com](http://www.ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com)

## ■ VAS-Y LEON !

Cette association a pour objectif de promouvoir la musique sous toutes ses formes notamment en développant des activités d'animation et de formation à caractère culturel, sur le territoire Pré-Bocage Intercom

- Organisation de concerts, spectacles, master-classes, sessions de formations, musiques en lieux atypiques, semaines culturelles dans le but d'une pratique professionnelle et semi-professionnelle.
- Edition et vente de publications, livres, audio et vidéo, programmes de radio et/ou de télévision.
- Mise en place de moyens matériels et prestations de service nécessaire aux organisations musicale et culturelle du Pré-Bocage.



**Pénélope BOYER**

Asso. culturelle en Pré-Bocage Normand  
T. +33 (0)6 89 94 13 59  
@ : [asso.vasyleon@gmail.com](mailto:asso.vasyleon@gmail.com)

# Vie Locale

Vivre à Val d'Arry

## CONCERT AU LOTISSEMENT « LES FORGETTES »

C'est sous un soleil, au début un peu timide puis plus présent, que nous avons pu jouer samedi après-midi le 25 mai 2019 devant une trentaine de personnes du lotissement des Forgettes et des quelques personnes du bourg attirés par le son.

Nous n'avons eu que des retours positifs des présents qui ont salués l'initiative et l'ambiance conviviale et bon enfant.

*B. Guillard*



## ARBRE DE NOËL DE VAL D'ARRY

Il a eu lieu le vendredi 13 décembre pour tous les enfants de la commune de Val d'Arry. A partir de 17h les enfants sont venus chercher leur livre et à 18h un spectacle leur a été offert, un spectacle éclectique qui a beaucoup plu. Un ventriloque, de la magie, de la caricature, des costumes, des chants et des danses. Tout ceci en présence du Père Noël et ses friandises.

Merci d'être venus aussi nombreux.



## REPAS DES AÎNÉS

Les aînés de Val d'Arry ainsi que les élus se sont retrouvés le dimanche 13 octobre 2019 à la salle des fêtes de Cheux pour partager ensemble un repas préparé par M. Christophe Allain traiteur de « La clé en mains » à Urville.

L'après-midi fut animé par Pénélope Boyer et son accordéon.

Merci aux participants

## UN NOUVEAU NOM POUR NOS HABITANTS

**Les habitants de Le Locheur, Missy, Noyers-Bocage et Tournay sur Odon ne portent pas le même nom. Comment pourraient bien s'appeler les habitants de Val d'Arry ?**

**A vos stylos...**

Soumettez-nous vos idées, nous choisirons parmi vos propositions. Et si vous êtes inspirés, vous pouvez aussi nous soumettre un logo représentant Val d'Arry, à vous de jouer ! Déposez vos idées dans la boîte aux lettres de la mairie. **Affaire à suivre...**

## ARRÊTÉ PORTANT SUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Le Maire de la commune de Val d'Arry (Calvados),

**Vu** Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212.1, L.2212.2, L.2213.1 et L.2122.28

**Vu** le code pénal, notamment son article R610-5

**Vu** le Règlement Sanitaire Départemental

**Vu** l'interdiction de l'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques

**Considérant** la nécessité d'assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité ainsi que la commodité du passage sur les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'entretien et le déneigement des trottoirs et caniveaux.

**Considérant** que chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

**Considérant** les nouvelles dispositions légales réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires, les techniques alternatives mises en œuvre par la commune de Val d'Arry sont plus respectueuses de l'environnement mais les résultats obtenus sont d'une part moins flagrants qu'avec l'utilisation de produits phytosanitaires et d'autre part plus consommateurs de main d'œuvre.

**Considérant** que les branches et racines des arbres et haies plantées en bordure des voies communales risquent de compromettre lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation, que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants que si les habitants remplissent les obligations qui leurs sont imposées dans l'intérêt général.

### ARRETE

#### **Article 1 - Entretien des trottoirs et caniveaux :**

Le présent arrêté s'applique sur l'ensemble de la commune de Val d'Arry, ces règles sont applicables au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur, ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur.

#### **Article 2 – Entretien :**

Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs jusqu'au caniveau en veillant de ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage.

L'emploi des produits phytosanitaires (désherbant...) est interdit.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent respecter le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés.

L'abandon de tailles et de mauvaises herbes sur l'espace public est interdit.

La commune pourra, lorsque les contrevenants sont identifiés, leur facturer les frais de nettoyage et d'évacuation des déchets.

#### **Article 3 – Neige et verglas :**

Par temps de neige ou de gelée, les habitants sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou immeubles, sur les trottoirs jusqu'au caniveau.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

#### **Article 4 – Taille des haies et élagage :**

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où la visibilité est indispensable, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

L'élagage des arbres et des haies en bordure des voies publiques incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

**Article 5 –** Monsieur Le Maire, Monsieur Le Commandant de la brigade de la Gendarmerie, et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en Mairie.

**Article 6 –** Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Villers-Bocage,  
Monsieur le Sous-Préfet de Vire

Fait à Noyers-Bocage, le 2 décembre 2019

Le Maire

Jacky GODARD



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### Information concernant les obligations liées aux élections municipales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2019.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale est possible directement en ligne sur le site suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### VALIDITÉ DU BULLETIN DES LISTES DE CANDIDATS À L'ÉLECTION MUNICIPALE

L'élection municipale est une élection au scrutin de liste avec des **listes complètes et sans panachage possible**. Les dispositions du code électoral fixant les conditions de nullité des bulletins de vote sont applicables à l'élection des conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus.

### PIÈCE D'IDENTITÉ

**Pour prouver votre identité au moment de voter, vous devez présenter une pièce d'identité.**

**Pour tout renseignement complémentaire :**  
<https://www.service-public.fr>



**RECENSEMENT** de la population 2020  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

France Égalité Démocratie  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Insee & votre commune

**C'EST UTILE**  
Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

**C'EST SÛR**  
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**C'EST SIMPLE**  
Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

**LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !**  
Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**  
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**VOS AGENTS RECENSEURS :**

 Nathalie DUPART	 Pauline REVEY	 Denis JOLY- MORVANT	 Valéry LETOUZEY
---	---	---	---

# Souvenirs Val d'Arry

Événements 2019



Nettoyage de Printemps des chemins ruraux à Missy



Départ Marylène Grillot



Le 14 septembre dernier, les ados et élus de Val d'Arry se sont retrouvés pour une sortie au Parc d'attraction « Bayeux Aventure ». Cette journée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse, sportive et ensoleillée.



Remise du permis piéton aux élèves

Cérémonie du 8 mai



Crèche de l'Eglise de Missy



Médaille du travail pour Eric Delacour



Concert à Tournay-sur-Odon



Fête des voisins à Missy



# Manifestations Val d'Arry

Calendrier 2020

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
M 1	S 1	D 1	M 1	V 1	L 1
J 2 01	D 2	L 2 10	J 2	S 2	M 2 23
V 3	L 3	M 3	V 3	D 3	M 3
S 4	M 4 <b>CRÊPES</b> par le Club des Aînés	M 4	S 4	L 4 19	J 4
D 5	M 5	J 5	D 5 <b>SALON DES COLLECTIONS</b> par l'ASL	M 5	V 5
L 6 02	J 6	V 6	L 6	M 6	S 6 <b>APÉRO CONCERT</b> par le Comité des Fêtes
M 7	V 7	S 7	M 7	J 7	D 7
M 8	S 8	D 8	M 8	V 8	L 8 24
J 9	D 9	L 9 11	J 9	S 9	M 9
V 10	L 10 07	M 10 <b>REPAS ANNIVERSAIRES</b> par le Club des Aînés	V 10	D 10	M 10
S 11 <b>CÉRÉMONIE DES VŒUX</b> par la municipalité	M 11	M 11	S 11 <b>CHASSE AUX ŒUFS</b> par le Comité des Fêtes	L 11	J 11
D 12	M 12	J 12 <b>CONCOURS TERRINE</b> par la confrérie des Fins Gloustiers	D 12	M 12 <b>REPAS ANNIVERSAIRES</b> par le Club des Aînés	V 12
L 13 03	J 13	V 13	L 13	M 13	S 13
M 14	V 14	S 14	M 14 16	J 14	D 14
M 15	S 15	D 15 <b>ÉLECTIONS MUNICIPALES</b> 1 <sup>er</sup> tour	M 15	V 15	L 15 25
J 16	D 16	L 16	J 16	S 16	M 16
V 17	L 17 08	M 17	V 17	D 17	M 17
S 18	M 18	M 18	S 18	L 18 21	J 18
D 19 <b>GALETTE DES ROIS</b> par le Club des Aînés	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
L 20	J 20	V 20	L 20 17	M 20	S 20
M 21	V 21	S 21	M 21	J 21	D 21
M 22	S 22	D 22 <b>ÉLECTIONS MUNICIPALES</b> 2 <sup>e</sup> tour	M 22	V 22	L 22 26
J 23	D 23 <b>LOTO</b> par l'ASL	L 23	M 23	S 23	M 23
V 24	L 24 09	M 24	V 24	D 24	M 24
S 25	M 25	M 25	S 25	L 25 22	J 25
D 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
L 27 05	J 27	V 27	L 27 18	M 27	S 27
M 28	V 28	S 28	M 28	J 28	D 28
M 29	S 29	D 29	M 29	V 29	L 29 27
J 30	D 30	L 30 14	J 30	S 30 <b>FÊTE DES HAMEAUX</b> par le Comité des Fêtes	M 30 <b>REPAS ANNIVERSAIRES</b> par le Club des Aînés
V 31	M 31	M 31	D 31	D 31	D 31

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2 45	M 2
V 3	L 3 32	J 3	S 3	M 3	J 3
S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
D 5	M 5	S 5	L 5 41	J 5	S 5
L 6 28	J 6	D 6	M 6 <b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> par le Club des Aînés	V 6	D 6
M 7	V 7	L 7 37	M 7	S 7	L 7 50
M 8	S 8	M 8 <b>RENTÉE DU CLUB</b> par le Club des Aînés	J 8	D 8	M 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9 46	M 9
V 10	L 10 33	J 10	S 10	M 10	J 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11
D 12	M 12	S 12	L 12 42	J 12	S 12
L 13 29	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14	V 14	L 14 38	M 14	S 14	L 14 51
M 15	S 15	M 15 <b>PIQUE-NIQUE AU LOCHEUR</b> par le Club des Aînés	J 15	D 15	M 15
J 16	D 16 34	M 16	V 16	L 16 47	M 16
V 17	L 17 34	J 17	S 17	M 17	J 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
D 19	M 19	S 19	L 19 43	J 19	S 19
L 20 30	J 20	D 20 <b>FOIRE AUX GRENIERS</b> par le Comité des Fêtes	M 20	V 20	D 20
M 21	V 21	L 21 37	M 21	S 21	L 21 52
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22 <b>FOIRE AUX JOUETS</b> par l'ASL	M 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
V 24	L 24 35	J 24	S 24	M 24	J 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25
D 26	M 26	S 26	L 26 44	J 26	S 26
L 27 31	J 27	D 27 <b>FOIRE AUX GRENIERS</b> par l'ASL	M 27	V 27	D 27
M 28	V 28	L 28 40	M 28	S 28	L 28 53
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30 49	M 30
V 31	L 31 36		S 31		J 31

■ NOYERS-BOCAGE ■ MISSY ■ LE LOCHEUR ■ TOURNAY-SUR-ODON ■ VAL D'ARRY

<b>ZONE A</b>	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
<b>ZONE B</b>	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
<b>ZONE C</b>	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles